



bckc18@gmail.com

06.86.23.59.41



Bourges Canoë Kayak Club

Ferme de la Vernusse
Rue de la Vernusse
18 000 BOURGES



BULLETIN D'ADHÉSION Adulte

Année :

NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../..... E-mail :

Date de naissance:/...../.....

Numéro de licence et niveau pagaie couleur (si renouvellement de licence) :

★ PERSONNE À PRÉVENIR :

NOM Prénom :

Adresse :

Téléphone :/...../...../...../..... E-mail :

★ TYPE DE LICENCE

Le prix comprend la licence FFCK, l'adhésion au club, l'accès aux entraînements, sorties, stages et compétitions ainsi que le prêt du matériel de navigation.

| | Licence 16 mois (Licence en septembre) | Licence 12 mois (Licence en janvier) | Licence 3 mois (Licence loisirs uniquement) |
|-----------------------------------|---|---|--|
| Enfant (- de 18 ans) | (56 + 84) 140€ | (42 + 68) 110€ | (10 + 40) 50€ |
| Etudiant ou Demandeur d'emploi | (85 + 85) 170€ | (64 + 66) 130€ | (20 + 40) 60€ |
| Adulte | (85 + 125) 210€ | (64 + 96) 160€ | (20 + 70) 90€ |

Pour chaque licence : (Cotisation pour la FFCK + Cotisation pour le BCKC)

Prix famille : -10% à partir de la deuxième licence (la 1ère à 100% sera celle la plus élevée)

★ ASSURANCE IASPORT+ (optionnelle)

- Oui (14€80 en supplément)
 Non

★ MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Chaussures fermés ne craignant pas l'eau
- Maillot de bain
- Short de bain ou short collant ET legging
- t-shirt manche courte ET manche longue (*en matière technique*)
- Combinaison néoprène pour les débutants à partir de fin octobre et pour les sorties rivière
- Casquette, lunette de soleil, K-way et polaire
- Affaires de rechange, serviette et gel douche

Le club fournit les bateaux, les pagaies et les gilets d'aide à la flottabilité, entretenus.

- **J'atteste** être apte à nager au moins 25 m et à m'immerger.
- **J'autorise** le représentant du club à prendre, le cas échéant, toutes les mesures utiles pour une intervention médico-chirurgicale d'urgence.
- **Je reconnais** avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et des conditions d'assurance MAIF, affichés dans les locaux du BCKC.
- **J'autorise** la diffusion sur le site de l'association et les réseaux sociaux, des photographies / vidéos prises dans le cadre des activités du club. Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.

Questionnaire de santé ou certificat médical

L'obtention d'une première licence (loisirs ou compétition) est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an (avec la mention « en compétition » si c'est une licence compétition).

Le renouvellement d'une licence loisirs est subordonnée chaque année à la présentation d'un questionnaire relatif à l'état de santé du pratiquant majeur et ne comportant que des réponses négatives. S'il y a une réponse positive, un certificat médical datant de moins de 6 mois devra être fourni.

Le renouvellement d'une licence compétition est subordonné à la présentation d'un certificat médical (datant de moins d'1 an) tous les 3 ans. Entre temps, il devra fournir chaque année un questionnaire relatif à l'état de santé du pratiquant majeur et ne comportant que des réponses négatives (s'il y a une réponse positive, il doit fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois).

Etant donnée ma situation, je fournis :

- Une attestation** **Un certificat médical**

Date et signature de l'adhérent, précédées de la mention " lu et approuvé "



BOURGES CANOË KAYAK CLUB
Association loi 1901 N°06315

Affiliation à la Fédération Française de Canoë Kayak N° 1808
Numéro de siren : 41138208800028 _ Code RNA : W181002899
Agrément de la jeunesse et des sports N° 18 293 93